

Communiqué de presse



Laon, le 13 juin 2019

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

Mardi 18 juin 2019

La journée du 18 juin, instituée par décret du 10 mars 2006 « journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi » rend hommage à l'ensemble des résistants français.

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance un appel à la résistance sur les ondes de la BBC depuis Londres, refusant la capitulation de la France face à l'ennemi nazi.

Dans le département de l'Aisne, l'ensemble des communes participera à cet hommage. Les membres du corps préfectoral seront présents aux manifestations suivantes :

17 h 00	Cérémonie commémorative, en présence de Mme MINOT, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin. (Monument de la Résistance et de la Déportation, boulevard Gambetta à Saint-Quentin)
17 h 00	Cérémonie commémorative, en présence de M. FAUDON, sous-préfet de l'arrondissement de Soissons. (Place de l'hôtel de ville de Soissons)
18 h 00	Cérémonie commémorative, en présence de M. BASSELIER, préfet de l'Aisne. (Monument aux Morts de Laon)
18 h 00	Cérémonie commémorative, en présence de Mme WILLIAM, sous-préfète de l'arrondissement de Château-Thierry. (Place de l'hôtel de ville de Château-Thierry)
19 h 00	Cérémonie commémorative, en présence de Mme HASNI, sous-préfète de l'arrondissement de Vervins. (Place du général de Gaulle à Vervins)